



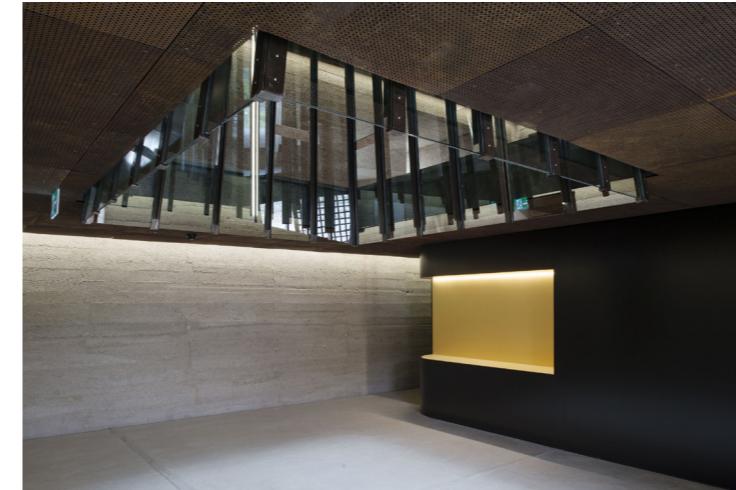
Château, cour et chemin de ronde © Primula Bosshard



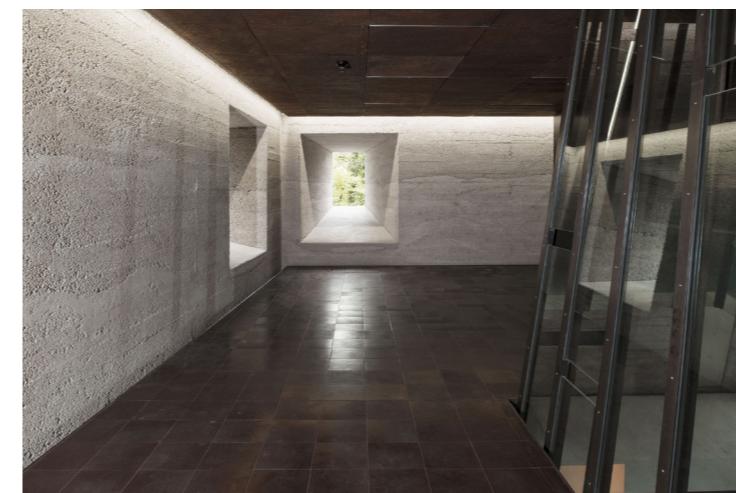
Préfecture © Primula Bosshard



Justice de paix © Primula Bosshard



Donjon, entrée © Primula Bosshard



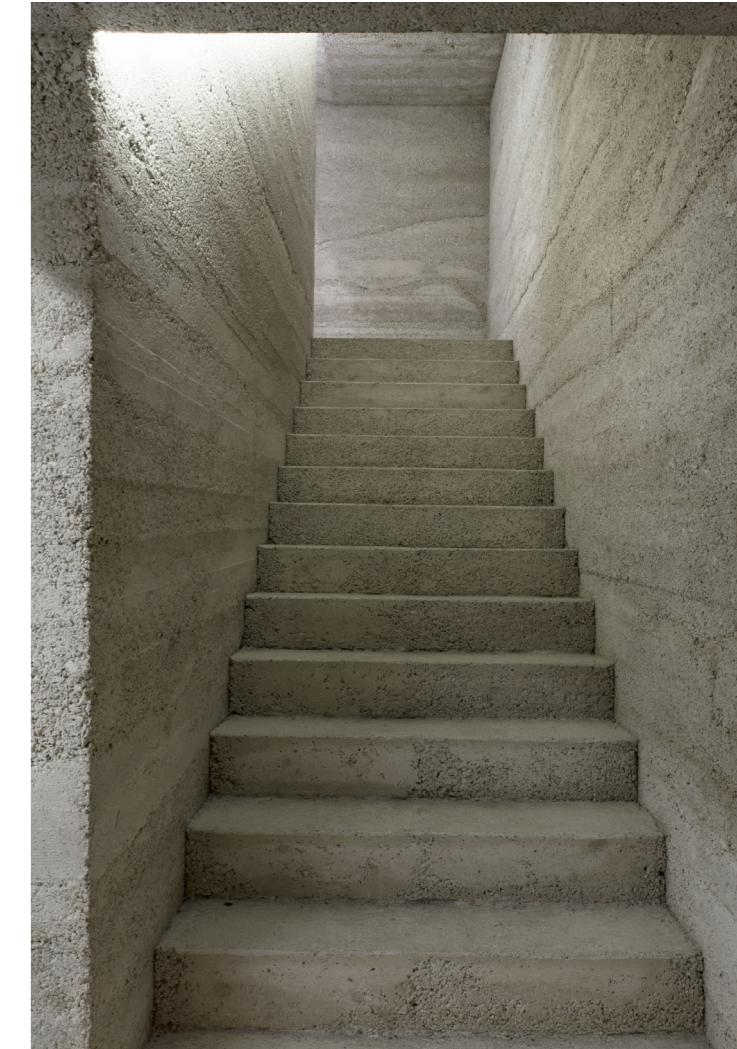
Donjon, étage © Primula Bosshard



Parking, mur de soutènement © Primula Bosshard



Parking, local entretien © Primula Bosshard



Donjon, escalier © Primula Bosshard

Contexte

Au tournant du XXI^e siècle et à la suite de la décision du préfet de ne plus occuper l'appartement réservé à sa fonction dans le château, le Service des bâtiments de l'Etat de Fribourg a procédé à une étude en vue d'un réaménagement des surfaces administratives et d'un assainissement de locaux vétustes. Il s'agissait de répondre aux besoins et aux réorganisations internes de la préfecture, de l'état civil et de la police ainsi qu'à l'arrivée d'un nouveau service, celui de la justice de paix. L'espace de l'appartement laissé vacant permettait les rocades indispensables au maintien en fonction du site durant les travaux qui allaient durer vingt ans.

Approche historique

(Source: Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg, publication pour les Journées européennes du patrimoine de 2012)

Le château de Châtel-Saint-Denis a connu de nombreuses transformations, particulièrement au cours des deux derniers siècles. L'aile sud, utilisée comme logis bailliial au XVIII^e siècle puis comme résidence du préfet au XIX^e, a conservé une fonction d'habitation jusqu'à la fin du XX^e siècle. L'aile ouest, marquée par des aménagements successifs au gré des propriétaires, a subi un morcellement de ses espaces d'origine.

Au XVI^e siècle, une grande salle a été aménagée dans l'aile occidentale par Leurs Excellences de Fribourg. Cette dernière sera toutefois entièrement détruite lors de l'incendie du donjon au XVIII^e siècle. La fonction de réunion et d'accueil perdurera néanmoins, notamment avec l'installation du tribunal et de la préfecture au XIX^e siècle.

L'aile nord et le donjon ont, quant à eux, accueilli respectivement la police à la fin du XIX^e siècle et les prisons au deuxième étage du donjon au milieu du XX^e. Les transformations fréquentes, surtout dans les années 1950, ont entraîné une perte significative de la valeur perceptive de cette partie du château.

Au fil des années, ces multiples transformations ont fragmenté l'es-

pace, créant de petites pièces sans lien avec leur fonction d'origine. Le projet de transformation a ainsi consisté à restaurer et mettre en valeur les qualités spatiales initiales, tout en unifiant les matériaux.

Approche architecturale

L'analyse de l'état existant, au début des études de réaménagement et d'assainissement des surfaces, révèle que le processus de morcellement des espaces du château identifié par le SBC se poursuit, au point d'en contrarier la perception. A l'exception de la salle des Armoires, récemment restaurée, les espaces sont fragmentés et présentent un aspect vétuste, voir obsolète.

Le cahier des charges mentionne des fonctions administratives accessibles au public, soit la préfecture, l'état civil, la justice de paix et la gendarmerie. La marge d'interprétation laissée pour la mise en forme de ce programme ouvre la voie à un choix évident : rendre au monument sa dignité en rétablissant l'échelle de ses espaces, lui redonner une lisibilité d'ensemble en anticipant la cohérence des interventions futures.

La préfecture, premier chantier, permet de développer une série de thèmes qui seront réinterprétés et ajustés lors des étapes ultérieures : la transparence et la continuité entre les espaces, l'unité des revêtements de sol, des teintes des boiseries et des murs, du mobilier fixe ou encore de l'éclairage. Quant aux matériaux, ils sont choisis et mis en œuvre pour respecter les matériaux d'origine et les laisser « respirer ».

Le caractère des espaces

Chaque service est progressivement installé dans une partie du château parfaitement identifiable. La préfecture occupe l'aile sud du XVII^e siècle, caractérisée par de grandes pièces orthogonales et une organisation en enfilade. Elle bénéficie d'une position privilégiée à l'angle sud-ouest du château. Le corps central accueille un service sur chaque niveau. Le premier étage offre deux grands espaces transversaux est-ouest jux-

taposés entre les épais murs de la façade, occupé par le service d'état civil. Le deuxième étage, avec sa façade ouest en ossature, blottie sous la structure du toit, reçoit le programme plus fragmenté et plus contraint de la justice de paix. La gendarmerie occupe l'aile nord, facilement accessible depuis la cour.

À l'articulation du corps central et de l'aile nord, le donjon occupe une position stratégique. Son histoire n'est pas linéaire. Construit au XIV^e siècle, détruit par un incendie au milieu du XVIII^e, reconstruit jusqu'à la hauteur du toit du corps central, il est successivement utilisé comme tribunal, prison et poste de police. Il perd l'essentiel de sa substance historique lors des transformations des années 1950, notamment par les

importantes saignées pratiquées dans ses murs et par l'ajout ou la modification de ses percements.

C'est lors de sondages effectués en vue de requalifier ses faces intérieures que de la mérulé pleureuse est découverte. Son éradication doit s'accompagner de mesures visant à empêcher un nouveau développement : donner aux murs, dont l'épaisseur dépasse deux mètres, un complément homogène qui prévienne l'apparition de poches humides, qui remplissent tous les interstices jusqu'aux moins accessibles et qui permettent à l'enveloppe du donjon de « respirer ». Le choix se porte finalement sur une masse de béton de chaux.

Les espaces du donjon ont une vocation publique : accueil, distribution vers les différents services, cafétéria commune et salle de conférence.

La dernière phase des travaux de transformation du château court de 2018 à 2024, avec les interventions à l'extérieur du bâtiment : la coursive d'accès au premier étage a reçu un nouvel escalier, l'accès public a été rendu au chemin de ronde, la cour a été traitée comme une « pièce extérieure » avec un nouveau crépi sur ses quatre faces et un nouveau sol. Le jardin sud a été requalifié : accès, revêtement de sol et tourelles d'angles.

Un parking a été construit au nord-ouest du site pour pallier l'interdiction désormais faite aux véhicules de stationner dans la cour du château. Le mur de soutènement réalisé pour cet ouvrage complète le socle ouest de la colline du château dans le prolongement du mur du ci-

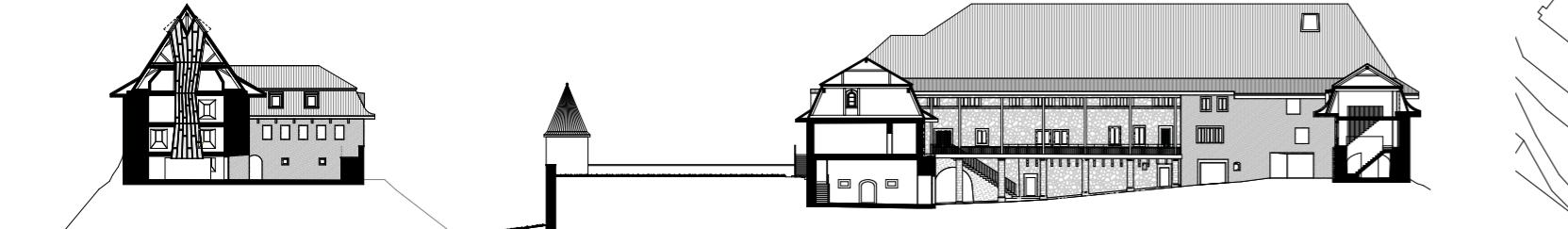
metière de Châtel-St-Denis, confirmant son assise sur le rocher qui l'a vu construire au XIV^e siècle.

Les bétons

La reconstruction intérieure du donjon, dont les murs avaient particulièrement souffert des nombreuses adaptations induites par ses usages successifs, ne posait pas qu'une simple question esthétique dans le choix du matériau de restauration. Il était aussi question de gérer, entre autres questions et pour les plus importantes :

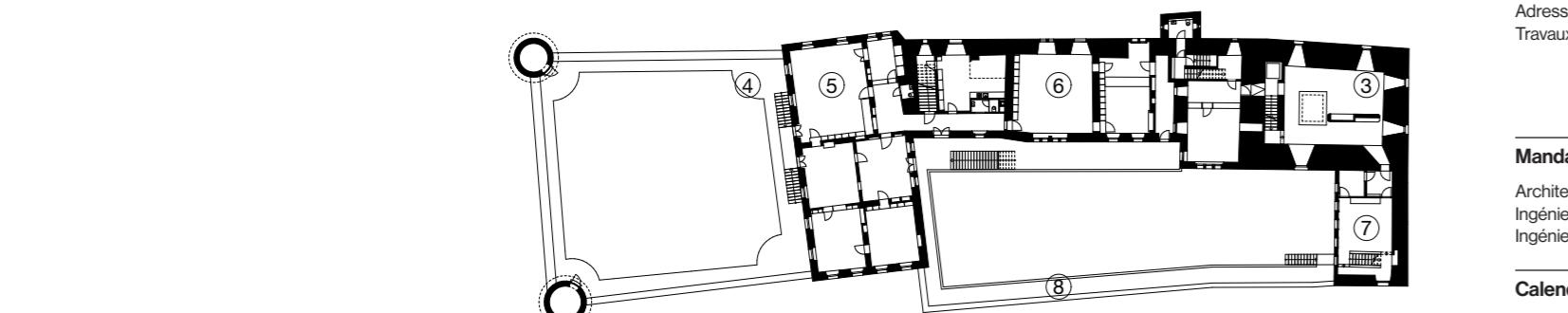
- la mise en œuvre de larges linteaux pour garantir la nouvelle géométrie des profondes ouvertures perçant les murs
 - le remplissage de vides d'épaisseur variant entre 10 et 100cm
 - la compatibilité du matériau retenu avec les maçonneries existantes
 - l'heureuses à la chaux et donc relativement peu raides
 - la capacité structurelle de ce matériau en relation avec la construction d'une cage d'escalier, d'une cage d'ascenseur monolithique et d'un imposant sommier coiffant la porte d'entrée principale
 - sa capacité à laisser respirer les anciennes maçonneries en dépit des épaisseurs parfois conséquentes mises en place dans les cages
 - le respect même des ingrédients de base des murs existants
 - l'unicité de texture des surfaces reconstituées ou nouvelles qu'elles soient verticales ou horizontales
 - le souci d'une mise œuvre « en continu » à l'image d'une maçonnerie de pierre traditionnelle
 - la garantie de ne pas laisser place à une réurgence de la mérulé pleureuse
- L'idée de base a été de recourir à des granulats locaux (calcaire des Préalpes) intégrés dans une matrice de mortier de chaux (NHL5). Ce mélange a été mis en place dans des coffrages une face. Cela permettait de répondre aux contraintes de compatibilité avec les maçonneries existantes, de similitude avec les composants d'origine des murs, de remplissage de volumes conséquents, de lutte contre la mérulé et de régulation hygrométrique. Restaient les problématiques de mise en œuvre, de granulométrie et de résistance pour certains éléments comme les linteaux et les cages de circulation. Des essais de ce béton de chaux ont été effectués avec différentes dosages de liant, de sable, différentes granulométries de ballast (issu de carrière locale) et deux types de mise en œuvre, par vibration ou par damage. Les tests de résistance ont démontré une capacité suffisante de ces bétons (même damés) en regard de leur usage futur. Le choix du type de granulométrie et de mise en œuvre a été fait sur des bases plus d'esthétisme et d'intégration que techniques. Le béton a été banché et damé manuellement par strates d'ordre décimétrique dans des coffrages de plateaux bruts se développant sur toute la périphérie des murs et des embrasures d'ouvertures, sans interruption. Les étapes verticales de 30-80cm environ se répètent les unes sur les autres sur toute la hauteur du donjon. Les ondulations des strates, résultats du mode de mise en place n'ont pas été rectifiées. Pour les parties en flexion (linteaux, sommiers, paillasses d'escalier) des armatures métalliques classiques ont été intégrées traînant plus comme des filets de retenue que comme de l'armature traditionnelle (en raison de la faible adhérence du béton damé sur l'acier). Le coffrage une face, fait de plateaux horizontaux cloués à des montants en carrelets de bois, est retenu par des barres d'armature scellées dans les murs existants. Ces barres laissées en place dans l'épaisseur du béton font également office de liaisons mécaniques, métalliques avec la maçonnerie pré-existante.

Ce béton de chaux n'est pas particulièrement approprié à une utilisation extérieure sous sa forme damée (risque de gel essentiellement). C'est la raison pour laquelle il a été remplacé, pour l'exécution des murs massifs du parking, par du béton de ciment, pauvre en liant, et malgré tout damé mais non armé.

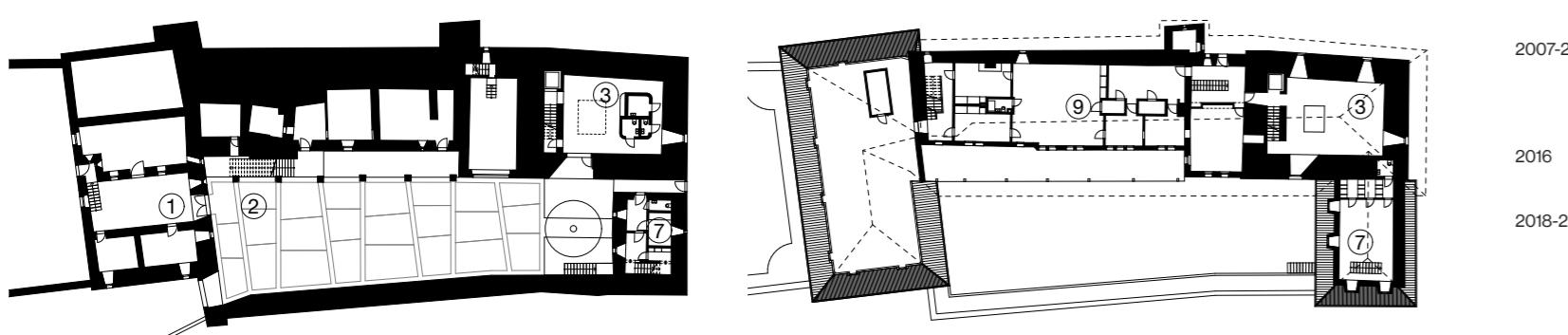


coupe 1

coupe 2



rez supérieur



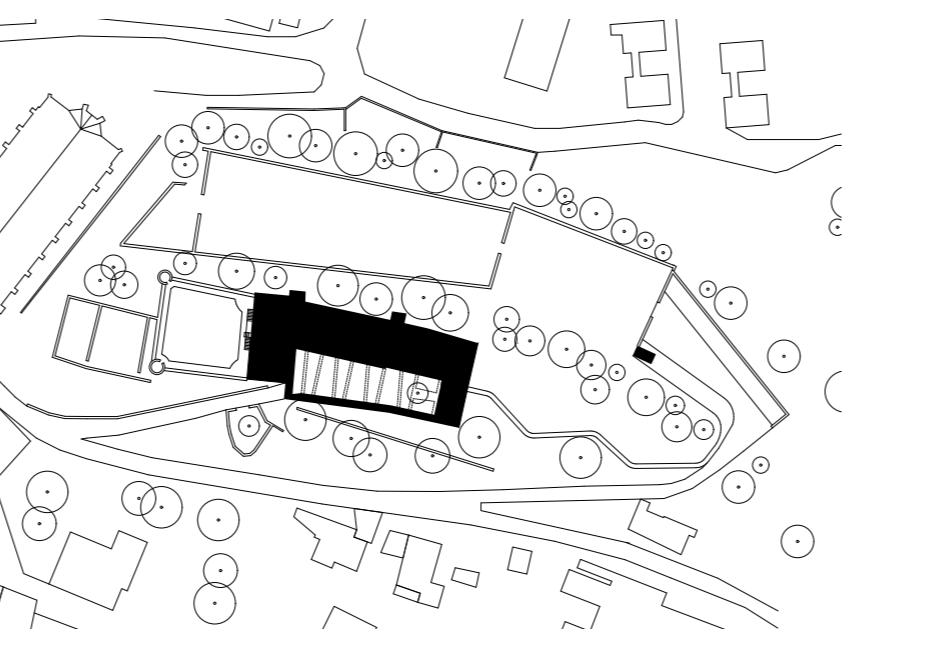
rez inférieur

Légende des plans

- 1. Passage des mariés
- 2. Cour
- 3. Donjon

- 4. Jardin préfecture
- 5. Préfecture
- 6. Etat civil

- 7. Police
- 8. Chemin de ronde
- 9. Justice de paix



Bâtiment

Objet
Maître de l'Ouvrage

Château de Châtel-Saint-Denis
Etat de Fribourg, Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), Service des bâtiments (SBat)

Adresse
Travaux

Chemin du Château 11, 1618 Châtel-Saint-Denis
Revalorisation du site du Château de Châtel-Saint-Denis.
Assainissement des locaux et réaménagement des surfaces administratives pour la préfecture, l'état civil, la justice de paix et la police
Réaménagement de la cour et construction d'un parking

Mandataires principaux

Architecte / direction des travaux
Ingénieur civil
Ingénieur CVS

QUBBARCHITECTES SA
gex & dorthe Ingénieurs consultants sàrl
Energie Concept SA

Calendrier & coûts

2002-2004	Avant-projet			
2004-2005	Préfecture et local informatique Réaménagement de l'ancien appartement du préfet pour la préfecture Agrandissement et équipement du local informatique	CHF	470'865.-	
2005-2006	État civil Réaménagement des anciens locaux de la préfecture pour l'état civil	CHF	432'986.-	
2006-2007	Police « provisoire » et justice de paix Réaménagement des anciens locaux de l'état civil provisoirement pour la police (2007 à 2015) et pour la justice de paix	CHF	963'366.-	
2007-2015	Donjon et aile nord Réaménagement du donjon pour l'ensemble des services (entrée principale du château, cafétéria et salle de conférence) et assainissement de ses murs Réaménagement et assainissement de l'aile nord pour la police	CHF	4425'314.-	
2016	Justice de paix Travaux complémentaires dans les locaux « provisoires » de la police pour la justice de paix	CHF	42'968.-	
2018-2020	Lucarnes de l'aile sud et accès au château Assainissement des lucarnes de l'aile sud Amélioration de l'accès aux services par la coursive (rénovation de l'escalier extérieur, éclairage et mise en conformité du garde-corps) Mise en place d'une main courante et d'un éclairage le long du chemin d'accès sud	CHF	492'430.-	
2020	Murs d'enceinte du jardin, tourelles et sous-sol de la préfecture Assainissement des murs d'enceinte du jardin de la préfecture et des tourelles Travaux de réfection au sous-sol de la préfecture et aménagement du passage des « mariées » reliant la cour du château au jardin de la préfecture	CHF	624'856.-	
2022-2024	Chemin de ronde et cour du château Réaménagement de la cour, assainissement et mise en conformité du chemin de ronde Aménagement du promontoire pour les deux-roues	CHF	1'141'685.-	
2023-2024	Parking et accès nord au château Construction d'un parking et d'un local de rangement dans le prolongement du cimetière Aménagement d'un chemin piéton reliant le parking à la cour du château Réfection du chemin d'accès pour les véhicules au parking	CHF	1'103'570.-	

Impression
Imprimante © Primus Beauford
Imprimante QUBBARCHITECTES SA
Conception La Cie Print + Edition Mery
Papier Canson 100% recyclé 270g/m²
© 2025

Revalorisation du site du Château de Châtel-Saint-Denis

